Université de Montréal Études supérieures et postdoctorales

Rapport du jury de l'examen général de doctorat

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom de famille	Prénom	Matricule UdeM
Département / École / Faculté		
Programme *(titre et numéro)*	Option	Grade postulé

2. DIRECTION ET SUJET DE RECHERCHE

Directeur de recherche	Codirecteur(s), s'il y a lieu
Titre de la thèse de doctorat	

3. AVIS DU JURY

Le président du jury atteste que :

- ☐ L'examen général du candidat précité a été réussi _____ *Date*
- ☐ L'examen général du candidat a été ajourné* au _____ *Date provisoire*
- ☐ Le candidat précité a échoué à l'examen général. Cet échec met fin à sa candidature (article 133b du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales) _____ *Date*

4. SIGNATURES

Président du jury _____ *signature*

Directeur de recherche (et codirecteur) _____ *signature* _____ *signature*

Membre du jury _____ *signature*

Membre du jury _____ *signature* _____ *Date*

Visé par : _____ ☐ Doyen ☐ Directeur _____ *Date*

* Selon l'article 132D du règlement pédagogique des ESP : « Le jury peut, à la majorité des voix, […] ajourner une seule fois cet examen [...]. En ce cas, le délai accordé par le jury ne peut dépasser six mois. »